



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES
HYDROCARBURES

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT
NUMERIQUE, DES POSTES ET DES
TELECOMMUNICATIONS

PROJET DIGITAL AND ENERGY CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR
(DECIM)

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

APPEL A CANDIDATURES

N° 021/24/DECIM/AMI

Pays : Madagascar

Nom du Projet : Projet de Connectivité Numérique et Énergétique pour l'Inclusion à Madagascar (DECIM)

Numéro de Crédit : 7286 MG

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un Consultant en Développement Numérique en charge d'assister le MNDPT dans la mise en œuvre du Projet DECIM (AT MNDPT)

N° de référence : MG-MEH - PAGOSE-448867-CS-INDV

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet de Connectivité Numérique et Énergétique pour l'Inclusion à Madagascar (Projet DECIM) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent : (i) l'accompagnement du MNDPT dans la mise en place et le suivi de sa stratégie digitale liée au projet DECIM et (ii) l'établissement des comptes rendus détaillés au Ministre. Il/elle sera sous la supervision directe du Secrétaire Général du MNDPT et sera l'interface dans la coordination des activités avec la Banque Mondiale et l'UCP, selon les besoins requis par le projet. La durée du contrat est prévue pour une période de trente-six (36) mois renouvelables jusqu'à la clôture du Projet. La période de trente-six (36) mois comprenant une tranche ferme de 12 mois et de 2 tranches conditionnelles de 12 mois. Une période probatoire de six mois est incluse dans la tranche ferme. Le renouvellement annuel du Contrat se fera après évaluation satisfaisante du Ministère et Avis de Non-Objection de la Banque.

3. Les Termes de Référence (TDR) sont disponibles sur le site internet suivant :
<https://decim.mg/consultant-individuel/dn-mndpt/tdr/>
4. L'Unité de Coordination du projet DECIM invite dès à présent les consultants individuels (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent être en mesure de fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications suivantes :
 - Être titulaire d'un diplôme de niveau Master (Bac +5) en Télécommunications, Informatique, Management, Économie, Finances, Business Administration, Gestion, Ingénierat ou autre domaine équivalent ;
 - Expérience réussie d'au moins cinq (05) années dans la conceptualisation, la gestion et le suivi & l'évaluation de projets d'investissement ou de développement dans le secteur du numérique ;
 - Bonne connaissance de l'environnement du marché des secteurs des télécommunications, du numérique, des TIC à Madagascar (besoins, enjeux, défis);
 - Avoir des expériences avérées dans la rédaction des TDR clairs et détaillés pour des différents projets
 - Très bonne capacité de discernement, d'analyse et de synthèse ;
 - Bonne maîtrise des outils informatiques, des NTIC ;
 - Familiarité avec les méthodologies et les outils de gestion de projet (par ex. tableaux de bord) ;
 - Bonne capacité rédactionnelle ;
 - Aisance relationnelle très appréciée ;
 - Avoir de fortes capacités de négociation et d'argumentation serait de réels atouts ;
 - Avoir une bonne connaissance de l'organisation et des procédures de l'Administration Publique Malgache.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2023, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts liés à cette mission :
« Le Consultant qui a une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la Banque ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment : (i) de la préparation des Termes de référence de la mission ; (ii) du processus de sélection pour le contrat ; ou (iii) de la supervision du contrat, ne peut être attributaire d'un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat ».
6. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection de Consultants Individuel énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.
7. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09H00 à 16H00.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt contenant (i) une lettre de motivation rédigée en français, (ii) un CV avec photo récente et (iii) les copies des diplômes et le Certificats prouvant les expériences professionnelles, seront adressés au Coordonnateur du Projet

DECIM à l'adresse ci-dessous par courriel au plus tard le **07 octobre 2024**, avec **la mention OBLIGATOIRE** « 021/24/DECIM/AMI - Recrutement d'un Consultant en Développement Numérique en charge d'assister le MNDPT dans la mise en œuvre du Projet de Connectivité Numérique et Énergétique pour l'Inclusion à Madagascar (DECIM) »

L'Unité de Coordination du Projet DECIM
À l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet DECIM
Adresse : 1^{er} étage, Escalier D - de l'immeuble FIARO Ampefiloha
Antananarivo 101 - MADAGASCAR
Courriel : procurement@decim.mg

Antananarivo le 20 septembre 2024



Le Coordonnateur du Projet DECIM

RANDRIAMAHAZOMANANA Jacques